



Ateliers d'art floral 2018-2019 M.J.C. VOREPPE

Samedi 10h – 12h

M.J.C. VOREPPE 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 VOREPPE

Fiche inscription

Atelier de 2h - M.J.C. VOREPPE

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel : Email :

Samedi 06 octobre « <i>Graphisme floral</i> »	Samedi 16 mars « <i>Tentacules</i> »
Samedi 17 novembre « <i>Élégance verticale</i> »	Samedi 16 avril « <i>Vagues de printemps</i> »
Samedi 15 décembre « <i>Kadomatsu</i> »	Samedi 18 mai « <i>Kokedama</i> »
Samedi 19 janvier « <i>Fête des lumières</i> »	Samedi 22 juin « <i>Structurées flottées</i> »
Samedi 09 février « <i>Un amour de feuilles</i> »	

Nombre de chèques :

Date :

Signature :

TARIFS	MODALITES
Adhésion Floriscola : 8 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par mail.
Support de l'année : 4 €	Par chèque à l'ordre de Floriscola à régler lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 29 €/ participation à tous les ateliers, 30,50 €/ ateliers ponctuels	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de Floriscola et à remettre ou à expédier à : M.J.C. de Voreppe Section Art floral (à l'attention de Mme Prévost) 178, Avenue Honoré de Balzac 38340 Voreppe

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs